

AKMIOUTIS.

des fleurs éclatantes qui répandent des parfums.

Mais Akmioutis méprisait les choses étrangères et les nations lointaines. Et elle reprit :
— Que n'as-tu, avant de venir, consulté les esprits. Ils t'auraient détourné du chemin de ma hutte. Alors le chaman se leva furieux.
— Les âmes consultées et ils m'ont répondu. J'espérais te fléchir et détourner ainsi des malheurs que tu aurais voulu. Aime-moi, insensé, il est temps encore, ou les esprits se soulèveront contre toi. La mort entrera dans ta hutte, et la Déesse t'accablera des maux qui font tomber en écailles la peau du corps ou qui le couvrent d'ulcères dévorants, plus pressés que les étoiles du ciel !

Mais Akmioutis demeura sans peur ; et pensant à Iakoutack qui chassait le phoque et bientôt rentrerait avec des outres pleines d'huile, elle se reprit à tresser sa corbeille.

III

Le pirogue reparurent ; elles grandirent à l'horizon. Mais, lorsqu'elles furent près du bord, les cris de joie des femmes, des enfants et des vieillards s'arrêtèrent à la parole arrivante. Au fond de la pirogue, parmi les peaux, était couché ravivé par un mal inconnu, le chef de la tribu.

Tandis que les autres s'épandaient ou déchargeaient leur pêche, les principaux des jeunes hommes le portèrent jusqu'à sa tute élevée au centre du village et qu'ornaient une tête de loup.

Iakoutack entra dans la hutte avec les porteurs. Akmioutis, joyeuse, se tenait au dehors, parmi la foule.

Le chaman parut enfin, lentement, l'air inspiré. Il arrêta sur Akmioutis, un regard interrogateur qui, à la fois, menaçait et priait étrangement. Elle eut un frisson d'effroi, mais détourna les yeux avec dédain. Le chaman éteignit, sous ses paupières vite abaissées, une petite flamme et passa.

D'abord, penché sur le malade, il l'examina. Une inquiétude, une angoisse bientôt, plissèrent son front. Puis, brusquement, se relevant, il donna des signes de terreur. Et il déclara que la maladie était incurable par la science ordinaire, et qu'elle venait des esprits.

Il eut un silence d'épouvante sous le motif de la hutte. Mais le chef l'ayant interrogé, il prononça :

— Le mal est causé par une jeune fille possédée du démon.

Tous s'étaient dressés autour de lui, le sommant de la nommer ; et déjà, pour la mettre à mort, ils assésaient leurs lances. Le chaman les écarta afin que l'esprit put achever de l'éclaircir. Il se roula par terre, entra en convulsions. Enfin, de sa bouche qui écumaient, un nom sortit :

— Akmioutis !

Un cri de fureur répondit. Les jeunes hommes s'élançèrent au dehors. Akmioutis, souriante, vit reparaitre Iakoutack. Mais il brandissait sa lance avec un regard farouche ; et, l'ayant décochée, il se précipita sur elle. Le cœur d'Akmioutis se voilait d'une douleur plaintive. Pourtant elle ne fit pas un geste, abaissa seulement, devant la pointe de la lance, ses cils noirs qui palpitaient. Puis, l'arme ayant percé le cœur, elle tomba parmi la foule qui s'écartait avec des cris d'horreur.

Sur le seuil de la hutte, le chaman annonçait la joie de la Déesse et le salut du chef.

Iakoutack, stoïque, grand par le devoir vainqueur de l'amour, essayait sa lance.

Akmioutis, morte, avait un sourire triste. Du sang coulait de sa bouche ; et la neige, qui commençait de fondre autour de son corps, s'éclaboussait de larges fleurs rouges.

PAUL DEROULEDE.

(Suite)

Si vous êtes de ceux qui ont été les "Chants du Soldat" à leur apparition, vous ne regretterez pas, après ne corriger point cette impression première. Nous cherchions alors, passionnément, une expression à nos douleurs et à nos colères, et nous la voulions digne d'un grand peuple. Nous nous jetions, il m'en souvient avec quel élan spirituel, sur les vers de ce poète ennobli ou potés par le génie, comme les "Chants du Soldat" de Paul Deroulède. Dans ce petit livre, tout ce qui avait retardé, consolé, honoré notre désastre, toutes ces épreuves de gloire, parcelles sacrées, étaient ramassées pieusement et serrées dans l'or pur des vers. On voyait se lever et se mouvoir les petits soldats de Protia, zozaves, turcos, chasseurs à pied, cuirassiers de Reichshoffen !... Une douzaine de ces mots héroïques, qui faisaient frissonner l'âme, et donnaient l'espérance d'un Cornille adolescent, sept ou huit récits vibrants d'émotion, dont un, merveilleusement beau, "Le Turco" : la note tendre, ici et là ; deux ou trois éclats de rire, la jeunesse ne perd jamais ses droits, — enfin, une âme de jeune Français jetée en plein désespoir, y plongeant jusqu'au fond, et d'un bond ; remontant à la surface, pour respirer, revivre, et nous dire ce qu'elle avait vu. C'était un Dante de vingt ans qui avait traversé l'enfer et qui en avait rapporté l'espérance. Voilà ce qu'il y avait et ce qu'il y a toujours dans ce livre de notre jeunesse. Il est des œuvres

qui naissent des passions d'un jour, mais qui au lieu de mourir avec elles, les font vivre à jamais.

Ah ! ces turcos, ces braves enfants du désert ! On ne peut s'empêcher de les évoquer par la pensée, se ruant à Wissembourg, tête baissée, bannière en avant, un contre cent, dédaigneux des balles, de la mitraille, et arrivant, quand même, chose incroyable, jusque sur les pièces prussiennes, et massacrant les artilleurs ennemis, sur leurs canons.

L'artillerie allemande, malgré la supériorité incontestable d'alors, n'avait pu briser l'élan furieux des nos braves.

Leur nombre est grand, mais qu'importe ! Si leur artillerie est forte, nous les aurons, en l'envoyant à l'avant !

Aussi, quel de plus beau que ce chef prussien, émerveillé par l'audace de ces vaillants, leur adressant ses félicitations, leur faisant rendre sur le champ de bataille, les honneurs militaires par les troupes allemandes !

Et nos cuirassiers de Reichshoffen ? Voyez les, s'élançant dans un élan fou, dans une chevauchée infernale, trouant les lignes allemandes, passant et repassant au milieu d'elles, frappant d'estoc et de taille, se ruant sur leur épaulement, et à la mort, et succombant, enfin, à la tâche folle. Fouti, oui, elle fut peut-être cette charge légendaire ! Mais elle n'est chargée pas moins les soixante mille hommes qui luttaient toute une journée, contre près de deux-cent mille !

Vous, qui me lisez, ne pensez-vous pas comme moi, qu'une nation qui produit de pareils soldats, ne doit pas, ne peut pas mourir ?

Les Chants du Paysan ont-ils la même valeur ? Je me souviens, qu'avant de les ouvrir, pour la première fois, je présentais à la seconde volume serait inférieur au premier. Je souhaitais de me tromper, mais je ne me trompais qu'à moitié. Je savais que les vingt ans n'y seraient plus, et je craignais que les utopies ou les sages du politicien déçu ne vinssent envahir les mélancolies de l'homme mûr. Je tremblais de lire des discours rimés, embryons ou débris de harangues que la Chambre n'avait pas voulu écouter. Je me disais que le poète n'aurait plus, pour s'inspirer, ces visions rapides, ces émotions lancinantes du champ de bataille ; que la terre a son charme lent, qui demande au contemplateur, au penseur, de longues ruminations pour être vraiment savouré et senti, pour descendre au profond de l'être, et en rajouter sous une forme parfaite. Je songeais : "En admettant que M. Paul Deroulède puisse raconter ce charme-là, son livre vient faire un soldat, il fait des années, et peut être des générations, pour se faire paysan. L'ayant raison et j'avais tort. Moins aptes, moins naturels que les chants du soldat, les chants du paysan sont au-dessous de leurs aînés, mais furent au-dessus de nous attendus.

D'abord, il n'y a point de récrimination. Le lutteur, plus dégouté que vaincu, s'est retiré du champ de bataille.

— Sans reproche, mais non, certes pas, sans (blessure) !

Voilà son état d'âme, en un seul mot, complet comme une confession générale. Nous ne connaissons ce qu'il a souffert, au milieu de ses ennemis, que par la joie qu'il éprouve à retrouver son toit, à se revoir au milieu de ses siens. Il ne vient pas à la terre, il y revient. Le paysan ! mais il l'a connu, aimé de tout temps. Ce n'est pas un dépit politique qui l'a jeté dans ses bras, c'est une tradition héréditaire, un élan de nature.

Il n'a pas attendu, pour écrire : il a attendu jamais. Je ne me figure pas Deroulède réfléchissant longuement aux choses, croissant une idée, développant peu à peu, une vérité. C'est un homme d'instinct, de premier mouvement. Tenez ! il donne son secret à un petit garçon qui sort de l'école, et qui l'arrête pour lui donner un ou deux conseils :

— Petit garçon, l'erreur vient des oreilles. La vérité suit le chemin des yeux.

Ces deux petits vers renferment toute une théorie de l'art, toute une conception de la vie. C'est la philosophie d'un homme arrivé à l'optimisme et le pessimisme : le bien vient de Dieu, le mal vient de l'homme. Mais on ne s'arrête pas longtemps à cette philosophie, parce qu'on découvre que l'homme n'est pas un agent isolé et ne peut être séparé du tout.

M. Deroulède s'est peut-être trop flatté aux yeux. Cette vision instantanée qui réalise tout, qui concrétise tout, est un beau don pour la poésie, un don fâcheux pour la politique. C'est ainsi qu'on en vient à personnifier la loi, sévère et salutaire abstraction, sous la forme décevante d'un cavalier en uniforme doré, dont les yeux étincellent, et qui, tendant son épée vers le vague lointain, y monte et ne sais quelle chimère y songerait. Mais c'est aussi cette même faiblesse dangereuse et puissante qui donne au patriotisme du poète toute la force et toute la faiblesse de l'homme.

Paul Deroulède est l'amoureux de la France. Son image, sur la carte était déjà, paraît-il, pour se proffer d'enfant, un visage humain, au profil tourné vers l'Est. Jugez par là de ce qu'il souffrit, lorsqu'il regarda la chère mutilée ! La France n'est pas pour lui, seulement une femme, elle est bête entre toutes les femmes. De l'amour, il passe à l'adoration. Attendez d'une belle dévotion tous les excès, mais aussi toutes les enthousiasmes et toutes les vaillances. Attendez vous encore à un heureux et sincère mélange de

réalisme et d'idéalisme, puisque l'amour est fait de tous les deux.

L'amour ! L'idéal ! Il y a des jours où je suis tenté de croire, moi-même, que ce sont deux mots vides de sens. Lorsque, vaincu sur le champ de bataille de la vie, le lutteur, à la fin découragé, assis, les bras croisés, à l'éffacement de toutes les espérances, de toutes les illusions qui ont soutenu et bercé sa jeunesse, quand il n'aperçoit plus autour de lui que des brutalités décevantes, quand il regarde les masses passer indifférentes et dédaigneuses pour les créations sublimes du génie, et dans leur empressement de se ruer à l'assaut du bien être matériel, des matérielles jouissances, fouler aux pieds les sentiments les plus sacrés de la nature humaine, n'est-il pas tout naturel que le dégoût soulève son âme, et, qu'à son tour, il s'écrie, comme certains reines de l'histoire de France : "Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien !"

Mais alors, pourquoi les larmes me montent-elles aux yeux, à la pensée des grandes extases, des hautes sacrifices, des noblesses surhumaines, et des espoirs qui dépassent la terre ? Oui, pourquoi ? Eh ! le sais-je, moi-même ! Peut-être parce que je ne puis méconnaître l'homme que je suis, avec l'honneur ce que je sais et ce que je rêve, et, si vous êtes francs, mes chers lecteurs, vous avouerez tous que vous en êtes là.

Tachons d'être à la fois idéalistes et réalistes. Après avoir courbé le paysan jusqu'à la bone, dans "La Terre", M. Zola a dit, dans "La Débâcle", lui donner une revanche dans le capitaine Jean. Nous aurons, sans doute, occasion un de ces jours, de parler, à cette même place, de l'œuvre littéraire de M. Zola. Mais, puisque ce nom se présente sous ma plume, qu'il me soit permis de dire, en passant, combien il est triste, profondément triste, de voir un homme d'une pareille puissance intellectuelle, d'un pareil génie, — car M. Zola a le génie du mal, il n'en a pas moins du génie, — consacrer son talent immense à une si mauvaise cause !

Cette ardeur, à laquelle nous tous citoyens français, nous sommes si fiers d'appartenir, qui depuis vingt-huit ans, voit passer successivement la fleur de la jeunesse dans ses rangs, où elle apprend, à l'enseignement viril des chefs, à se préparer aux suprêmes et inévitables sacrifices de l'avenir, cette ardeur, disons-nous, que M. Zola a voulu salir de ses inmondables accusations, est sortie de l'éprouve plus belle, plus brillante que jamais. Le châtiment du roste, ne s'est pas fait attendre. L'opinion publique que, bien plus que la fétresse des triomphes, l'a mis au rebut de la Société. La France, travaillée et honnête, a jeté son mépris à la face du calomniateur qui, avec un courage digne de son personnage, a cru devoir mettre la frontière entre lui et les braves gardemars de la République.

Deroulède, disons-nous, nous a montré le paysan à tous les moments et dans les diverses postures de sa vie, en lui laissant son humble cadre, son langage vrai. Jamais une brute, quelquefois un héros, toujours un homme, voilà le paysan de Deroulède. Dans ce second volume, l'attrait du sujet est moindre, vous y trouverez moins de jeunesse. Mais vous y trouverez un grand élan moral, un souffle de vertu, l'épanouissement de cette âme solennelle homme qui fleurissait seulement dans les chants du soldat.

Lisez cette idylle dialoguée qui s'appelle "Le Sentier". La jeune paysanne rencontre son amoureux ; ils causent ensemble, sous cette ferme à la Théorie ; c'est le problème moderne de l'art et du mariage, tel qu'il se pose aujourd'hui. On s'aime d'abord, on s'épouse ensuite : ainsi se résume la thèse du jeune homme. Elle lui répond, et, jugement bien, je vous assure : comme on dit, elle lui rive son clou.

J'aime beaucoup ces brèves, substantielles répliques, et, jusqu'à certaines subtilités qui me semblent dans le génie du paysan : à la fin, la fantaisie cède à la raison, le désir l'amour. Docilement le garçon se laissera mener devant le maire et le curé. Car, remarquez-le, les petits poèmes de Deroulède ne se terminent jamais dans le vague, l'indéfini, l'incertain, comme c'est la mode aujourd'hui. Qu'il arrive à une image, à un sentiment, à une idée, toujours le poète arrive quelque part. Même dans ses vers, il est l'homme d'action, plutôt que l'homme de lettres.

Cette remarque me servira à moi-même de conclusion. Et voilà pourquoi je me réjouis de la rentrée de Paul Deroulède dans la politique. Il a le talent d'un littérateur sans en avoir le tempérament. Ce repos qu'il aura, n'a pas tardé à lui peser, car c'est un convalescent et non pas un ermite. Des virtuoses, des joueurs de flûte, nous en avons, Dieu sait ! des braves gens, en politique, nous n'en avons pas trop. Paul Deroulède est une force à la Chambre. Il y sera moins prompt qu'autrefois à se donner et à s'irriter, retiré par la vie rurale, assagi par la réflexion solitaire. Ses méprises, encore une fois, ne sont pas de celles qui ne peuvent être réparées ni pardonnées. Il s'est trompé quelquefois sur les hommes, sur l'heure, sur les moyens, jamais sur le but ni sur l'idée. Voilà pourquoi, dans ma jeunesse, j'ai beaucoup aimé Deroulède, et pourquoi, à l'heure actuelle, j'éprouve pour lui une profonde admiration.

YAN DE LESCA.

Célébration Sanitaire à Detroit.

De 9 au 12 août prochain, le Bureau de Santé de l'Etat du Michigan célébrera avec pompe dans la jolie ville de Detroit le vingt-cinquième anniversaire de sa création. C'est en effet en 1873 que fut organisé ce bureau, un des premiers de l'Union, celui qui a, peut-être, le plus contribué à l'amélioration sanitaire de ce pays.

La célébration de ce 25ème anniversaire (quarter-centennial) a été ordonnée par un acte spécial de la Législature, en date du 2 juin 1897. Par cet acte, le gouverneur de l'Etat est autorisé à inviter à prendre part à cette célébration, toutes les Autorités Sanitaires fédérales et d'Etat et les sanitaires distingués des Etats Unis et pays voisins. Tous les bureaux sanitaires municipaux et de comités de l'Etat y seront représentés et l'on s'attend au concours d'un grand nombre de citoyens éminents des Etats voisins.

Le treizième des Bureaux de Santé d'Etat et de Province de l'Amérique du Nord se tiendra à la même date dans la ville de Detroit. Cette réunion ne peut que contribuer au succès et au profit de la belle fête sanitaire qui marquera une grande époque dans les annales de l'Etat du Michigan.

Il se fait de grands préparatifs de toute sorte pour célébrer avec éclat cette double réunion de savants et de philanthropes. Le gouverneur Philmore, le maire de Detroit et les principaux citoyens de l'Etat sont à la tête de ce mouvement.

Nous avons sous les yeux le programme de ce que nous appellerons la Fête Sanitaire du Michigan. Ce programme est des plus étendus. Des plus intéressantes. Une des questions principales qui doit être traitée est celle des Mesures préventives à prendre contre la Tuberculose, sujet qui intéresse vivement le monde entier.

Voici la liste des officiers de la Conférence.

Président, Dr Benjamin Lee, de Philadelphie ; Vice-Président, Dr Félix Formento, de New Orleans ; Trésorier, Dr Eléazar Pelletier, de Montréal ; Secrétaire, Dr J. N. Hurty, d'Indianapolis.

Une des particularités de la célébration de ce "quarter-centennial" nous a frappés : dix sanitaires éminents, de réputation internationale, choisis par la Convention, doivent faire chacun un discours de cinq minutes à la soirée d'ouverture de la Conférence. Ces sanitaires représenteront les différentes sections du pays.

C'est avec un certain sentiment d'orgueil patriotique que nous avons constaté que notre ami et concitoyen, le Dr Formento, le docteur Formento est, comme nous l'avons dit, Vice-Président de la Conférence, du Bureau de Santé, de l'année dernière à Nashville. En plus de ses fonctions de vice-président et d'orateur du jour, le docteur a été désigné par notre Bureau de Santé d'Etat pour le représenter à cette occasion. C'est certes un honneur pour lui, qui ne fait pas malheureusement partie de notre Bureau. L'autre représentant de la Louisiane est le Dr Castellanos, notre distingué concitoyen et membre de notre Bureau d'Etat.

LE
DÉPART DE M. ZOLA

Au lendemain de la fugue de M. Zola en Suisse, "L'Abel" en donnait la nouvelle dans ses dépêches. Voici comment est raconté par une feuille parisienne que nous avons reçue hier soir, le départ du célèbre romancier :

La nouvelle du départ de M. Zola s'est répandue dans l'après-midi sur les boulevards. Elle n'a pas trouvé d'incrédules, la pitieuse reculade devant la cour d'assises de Versailles faisait prévoir l'éclipse définitive.

Dans certains milieux, on la croyait cependant prématurée. Vers cinq heures, une note publiée par un journal dévoué à la cause de Dreyfus, dissipait tous les doutes. La voici textuelle :

Aux manœuvres plus habiles que dignes de la cour d'assises de Versailles pour empêcher la manifestation de la vérité, M. Emile Zola et M. Perreux, le gérant de "l'Aurore", viennent d'opposer une prescription formelle de la loi.

La signification du jugement par défaut doit "toucher personnellement les condamnés et ne saurait avoir aucun effet légal. Ce n'est que cinq jours après cette signification qu'expire le délai d'opposition.

M. Emile Zola et le gérant de "l'Aurore" entendent rester les maîtres de l'heure du débat. Lorsque les événements ne permettent plus que leur défense soit violemment étranglée et étouffée, ils rentrent en France redevant une terre de justice et de liberté.

On attendait ce jour, plus prochain qu'on ne le suppose, M. Emile Zola suivra de l'étranger la honteuse agonie de la Cavagne. Les yeux fixés sur la Patrie, il verra honorer en lui, par les livres écrits de tous les peuples, la France de Voltaire, de la Révolution, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'était clair. Il ne nous restait plus qu'à savoir où s'était réfugié

M. Zola, et dans quelle ville il allait attendre patiemment que la terre de France lui soit plus propice.

Les uns disaient que M. Zola devait aller trouver son ami Ibsen, l'auteur de "l'Ennemi du Peuple"; d'autres assuraient que, suivant le conseil de M. Paul Deroulède, il allait goûter le charme des nuits de l'Adriatique; on parlait aussi d'une villégiature à Ostende ou sur une plage anglaise. Où était la vérité ?

Chez M. Zola.

Cocher, 21 «bis», rue de Bruxelles.

Devant le domicile maintenant bien connu de M. Emile Zola, un agent se promène ; un peu plus loin, d'autres agents, dont deux en bourgeois, s'entrelient avec les concierges des maisons voisines. Personne ne répond quand je touche le bouton de sonnette. Je m'adresse alors à l'agent.

— Il n'y a personne. Zola est parti depuis ce matin, et nous avons été mis en faction devant sa maison pour le cas où nous le verrions revenir.

— Où est-il ?

— Le facteur qui lui apporte les lettres a dit tout à l'heure que Zola avait demandé à la poste de lui faire parvenir son courrier en Italie, à Milan si je ne me trompe pas.

Pour être un peu mieux renseigné je sors alors à la porte de la maison d'à côté. C'est là que demeure la concierge de M. Zola. La brave femme se méfie.

— Vous vous journaliste ?

— Journaliste ? Vous ne vendriez pas ?

Vite rassurée, elle nous raconte que son maître est parti à huit heures du matin dans une direction qu'elle ne saura, dit-elle, qu'aujourd'hui.

— Quant à Mme Zola, elle a quitté sa maison à dix heures et demie, avec les domestiques, et s'est rendue à Médan ; de là, elle ira rejoindre son mari.

— Dans quel guépier M. Zola s'est-il fourré, ajoute d'un ton navré la concierge ; nous avions cru que tout se terminerait hier, mais voilà que tout est à recommencer. "Voyez-vous" tout cela, c'était venue le soir du procès Esterhazy trouver M. Zola, et avait eu avec lui un long entretien. Quelques jours après, il publiait son fameux article dans "l'Aurore".

— Avant cette affaire Dreyfus, M. Zola était populaire, très populaire même. Maintenant il ne passe pas de jours sans que des jeunes gens viennent lancer des cris hostiles dans la rue, quand ils ne laissent pas autre chose...

— Je crois qu'il aurait mieux fait de ne pas se mêler de toute cette affaire. Enfin... les lettres qu'on lui adresse ici sont renvoyées.

— C'est tout ce que je puis vous dire...

Voilà ce que, m'a raconté la concierge du romancier.

Une personne amie de M. Zola, à qui j'ai rendu visite ensuite, m'a confirmé son départ.

— Zola a pris ce matin le train de huit heures vingt à la gare de l'Est et s'est rendu en Suisse. De là il compte se diriger par la Norvège où il sera l'hôte de son ami, le romancier Bjornson-Jensen qui, vous vous en souvenez, lui a envoyé plusieurs lettres de félicitation pour son initiative. C'est là qu'il compte aller passer ses vacances. Quant à ses meubles, ils ont été transportés dans la matinee à Médan.

Mais pourquoi ce départ furtif ? Pourquoi cette fuite ? Seul Me Labori pouvait nous le dire ; mais Me Labori était resté invisible dans la soirée.

Comment les amis de M. Zola allaient-ils justifier sa fuite ? Me Labori seul pouvait l'expliquer.

Le hasard m'a fait rencontrer dans la soirée le défenseur de M. Zola accompagné de son secrétaire, Me Hill, au moment où ils sortaient de "l'Aurore", où ils venaient de jeter un dernier coup d'œil dans le cabinet de M. Clémenceau sur la lettre que M. Zola publie ce matin dans ce journal.

Me Labori, tout en se débattant à l'entretien, ne nous a pas caché ce qu'il en pensait sur ce que M. Zola est parti en villégiature.

Mais il reviendra, soyez-en persuadé, nous dit l'avocat, quand il jugera le moment venu.

La question intéressante est de savoir si le départ, pendant le délai de cinq ans durant lequel M. Zola a le droit, en restant en France, de faire opposition à l'arrêt de la cour d'assises de Versailles peut faire signifier cet arrêt au condamné dans la ville de l'étranger où il va résider.

Me Labori dit qu'il n'a pas encore examiné ce point de droit, mais qu'il ne le croit pas.

Nous représentants diplomatiques n'ont pas le droit de signifier des actes instrumentés par des officiers ministériels français.

Il doute qu'on ait, même après une entente diplomatique, les moyens pour toucher utilement et régulièrement un citoyen français par une citation. Me Labori va examiner ce point de droit.

Il paraît que le plan de M. Zola était concerté de longue date. Ses amis prétendent qu'il sera de retour à Paris à la fin des vacances, le 1er octobre, et que le procès viendrait utilement à cette époque.

— A cette époque, ajoute Me Labori, j'aurai pris des vacances, chose dont j'aurai vraiment besoin.

Le défenseur de M. Zola se refuse à nous dire l'endroit où s'est rendu son client.

— Je ne puis vous affirmer qu'une chose, s'écrie Me Labori, c'est que, contrairement à ce qu'on a

prétendu, Zola ne se rend pas dans un pays de la triple alliance !

M. Zola et Mme Couesdon.

Détail curieux. Les personnes qui ont conservé leur confiance à l'ange de Mlle Couesdon — malgré ses erreurs au sujet de la durée et de la chute du ministère Méline — ne s'étonneront point de ces péripéties lointaines du défenseur de Dreyfus.

A plusieurs reprises, en effet, "l'Echo de Merveilleux", notamment dans les numéros du 15 février et du 1er mars 1898, a relaté les prédictions de la voyante annonçant cette fuite à l'étranger.

Dans la séance du 10 février, Mlle Couesdon avait dit en parlant de Zola :

En France, il ne pourra rester. Quand il aura quitté, vous le voyez aller... Vous l'avez trop vu... La honte vous est donnée.

Dans une autre séance, d'anges avait dit à notre confrère, M. Gaston Méry, que M. Zola se couvrirait de plus en plus de honte, et que cette honte jaillirait sur nous tous, que Zola alors s'enfuirait le pied lui manquant et qu'il serait obligé de quitter : «de loin avec un autre il compterait».

L'affaire Dreyfus, ajoutait Mlle Couesdon, n'est qu'un commencement, cette affaire va en engendrer une nouvelle, des folies vont s'aiguiser, etc...

Four la preuve

C'est le titre d'un article de M. Zola, que "l'Aurore" publie aujourd'hui. Il explique à sa façon ce qu'il a fait et les motifs de son départ.

«La tactique était simple, dit-il, ce qu'il fallait éviter avant tout, c'était la signification à personne...» Il termine ainsi : «Quoi qu'il advienne, en octobre prochain, après vacances, je serai devant mes juges. Une fois de plus, j'offrirai la preuve, une fois de plus en France, on verra les fanfarons d'aujourd'hui fuir devant la lumière.»

Ailleurs, M. Zola dit que le gouvernement a peur, ce qui n'est pas mal comme gascogne. La vérité est que M. Zola se berce de fol espoir que d'ici au mois d'octobre les affaires Esterhazy et Picquart seront liquidées selon ses vues, que le gouvernement sera renversé et qu'il trouvera des magistrats favorables à sa cause.

Le public ne verra qu'une chose, c'est que M. Zola se met en liberté, laissant à son malheureux sort son complice, M. Picquart.

La situation de droit.

Quelle est exactement la situation légale que M. Zola s'est créée à lui-même par l'usage immodéré qu'il a fait des moyens de procédure ?

Condamné par défaut, la loi lui accordait cinq jours pour faire opposition à l'arrêt qui l'avait frappé, à dater du jour de la signification qui devait lui être faite à personne.

S'il laissait passer ce court délai, la condamnation devenait définitive et on l'arrêtait. Si, au contraire, il formait opposition, l'affaire revenait à bref délai devant la cour de Versailles sans que cette fois il eût la possibilité de faire défaut. C'était donc dans ce second cas la même solution que dans le premier — condamnation définitive et arrestation.

Pour échapper à la prison, M. Zola n'avait donc plus qu'un moyen, esquiver la fatale visite de l'huissier, la remise faite à sa «personne» de la signification de l'arrêt par défaut d'avant-hier. Or, pour empêcher que l'huissier ne le trouve, la meilleure manière était de gagner l'étranger. M. Zola y est.

Nous faisons dès hier prévoir cette solution.

Maintenant, si, dans un délai de cinq ans, la fantaisie prenait un condamné de revenir en France, ce jour-là la signification pourrait lui être faite utilement et le délai de cinq jours pendant lequel il pourrait former opposition courrait de plein droit. La situation, en somme, serait celle d'ici, toutes choses étant remises en l'état.

Depuis, si M. Zola reste cinq ans sans revenir, il perdra au bout de ce temps le droit de faire opposition et la condamnation sera définitive.

Et d'autres termes, il a cinq ans pour se décider, en revenant en France, à recevoir l'huissier et sa signification. Passé ce délai, il n'aurait, si aucun recours contre la condamnation qu'il a frappé. Mais, quoique condamné, il ne ferait pas sa peine, qu'il serait prescrit, toutes peines correctionnelles se prescrivent par cinq ans.

MOTS DE LA FIN.

At dernier concours de pêche à la ligne. Guibollard cause avec son voisin et, prétendant que l'usage des boisons fermentés et des alcools abrège la durée de la vie, trouve cet argument :

— A preuve, dit-il, les carpes qui vivent des centaines d'années... évidemment parce qu'elles ne boivent que de l'eau.

Le marquis de Champrenet, officier aux gardes, caracolait à la campagne sur un cheval.

Un curé des environs, trottant modestement sur un âne, vint à passer.

— Comment va l'âne, monsieur l'abbé ? lui cria ironiquement Champrenet.

— A cheval, monsieur, à cheval, répondit l'abbé en souriant.